



Montagne
village en Saint-Emilionnais



BULLETIN MUNICIPAL



Edition n° 39

Remise du don de 860,00 € récolté par les enfants du Conseil des jeunes pour les enfants victimes de la guerre en Ukraine au Président de l'unité locale de Libourne de la Croix Rouge Française

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Catherine HENRY, Maire • Rédacteur en chef : Commission information et communication

Site internet : www.mairie-montagne33.fr

Contact élu de permanence pour toute urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie : 07.85.75.57.34

Conseil municipal du 5 avril 2022

Absents Excusés : MOULINIER Nathalie, QUINT Mickaël et FEUGNET Lydie

Absente : BOSCH Sandrine.

DÉLIBÉRATIONS

 **Vote du Compte Administratif 2021** : Madame le Maire donne la parole à Jean-Marie GOMBEAU qui présente les chiffres du Compte Administratif 2021.

Section de fonctionnement :

Dépenses :	1 035 180,26 €
Recettes :	1 470 671,23 €
Résultat de clôture de l'exercice précédent :	183 754,13 €
Résultat de clôture :	619 245,10 €

Section d'investissement :

Dépenses :	702 897,11 €
Recettes :	543 881,60 €
Résultat de clôture de l'exercice précédent :	- 180 821,68 €
Résultat de clôture :	- 339 837,19 €

 **Vote du Compte de Gestion 2021** : Le Conseil Municipal,
- Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

- Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021.

- Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

DECLARE que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

 **Affectation du résultat de la section de fonctionnement au titre de l'année 2022** : le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Catherine HENRY, Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice (excédent) :	435 490,97 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA) (excédent) :	183 754,13 €
Résultat de clôture à affecter (A1) (excédent) :	619 245,10 €

Besoin réel de financement de la section d'investissement :	
Résultat de la section d'investissement de l'exercice (déficit) :	159 015,51 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA) (déficit) :	180 821,68 €
Résultat comptable cumulé (déficit) :	339 837,19 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :	- 84 073,02 €
Recettes d'investissement restant à réaliser :	98 602,35 €
Solde des restes à réaliser :	14 529,83 €
(B) Besoin (-) réel de financement :	325 307,36 €

Affectation du résultat de la section de fonctionnement :

Résultat excédentaire (A1)	
En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement (recette budgétaire au compte R 1068) :	325 307,36 €
En dotation complémentaire en réserve (recette budgétaire au compte R 1068) :	0,00 €

SOUS TOTAL (R 1068) :	325 307,36 €
En excédent reporté à la section de fonctionnement (recette non budgétaire au compte 110/ligne budgétaire R 002 du budget N+1) :	293 937,74 €

TOTAL (A1) :	619 245,10 €

Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de Fonctionnement		Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	R002: Excédent reporté	D 001 : Solde d'exécution N-1	R1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé
	293 937,74 €	339 837,19 €	325 307,36 €

 **Vote des taxes locales 2022** : Vu l'état n° 1259, le Conseil Municipal FIXE les taux des taxes locales pour l'année 2022 comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 35,94 %
- Taxe foncière (non bâti) : 45,62 %

d'où un produit attendu de 693 063,00 €.

 **Vote du Budget Primitif 2022** : La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme 1 868 746,74 €, dont :

- SIE du Fonsadais : 3 540,00 €
- SIVU du chenil du Libournais : 1 829,34 €
- et subventions aux associations :
- ACCA Chasse : 300,00 €
- Union Nationale des Combattants : 300,00 €
- APDSB Lussac (Don du sang) : 150,00 €
- KIDECOLE : 600,00 €

Centre cantonal des jeunes agriculteurs :	150,00 €
Comité des fêtes :	1 000,00 €
La Fraternité :	200,00 €
Gymnotes Montagnaises :	400,00 €
Club de Pétanque :	300,00 €
Club de Tennis :	1 000,00 €
Les Trois Romanes :	600,00 €
Confrérie des Vignerons de Montagne et Saint-Georges/Saint Emilion :	500,00 €
Association Musicale du Lussacais :	500,00 €
Les Voisins :	300,00 €
Le Souvenir Français :	100,00 €
Football Club du Grand Saint Emilionnais :	2 000,00 €
Les Estivales de Montagne :	1 000,00 €
Les Lavoires et Fontaines :	500,00 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 1 159 674,21 €, selon les tableaux ci-après :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Article	RAR	PROPOSITIONS	TOTAL
(D-001) Solde d'exécution n-1	001		339 837,19 €	339 837,19 €
OPERATIONS FINANCIERES				
Remboursement Capital Emprunt	1641		129 092,77 €	129 092,77 €
Remboursement Cautionnement	165		1 871,00 €	1 871,00 €
HORS OPERATIONS INDIVIDUALISEES				
Implantation abribus à Mirande et St Georges	2138		1 000,00 €	1 000,00 €
Archives municipales (tous les 4 ans)	2188	1 500,01 €	2 099,99 €	3 600,00 €
Achat Œuvre-d'art : sculpture place St Martin + Tableau bureau du Maire	2161		8 600,00 €	8 600,00 €
Panneaux de signalisation	2152		5 000,00 €	5 000,00 €
Agencement s autres terrains (Guitard)	2128	13 235,00 €	0,00 €	13 235,00 €
Achat robot tondeuse (stade de foot) + défibrillateurs (x2)+ Aspirateur à feuilles	2158		16 000,00 €	16 000,00 €
Réfection éclairage public	2041582	3 586,00 €	14 000,00 €	17 586,00 €
Création défense incendie	21568	6 000,01 €	0,00 €	6 000,01 €
OPERATION 23 - VOIRIE				
Maîtrise d'oeuvre	2031		6 000,00 €	6 000,00 €
Voirie - Programme 2022	2151		170 000,00 €	170 000,00 €
OPERATION 24 - EGLISE DE PARSAC				
Maîtrise d'oeuvre	2031		10 558,96 €	10 558,96 €
Réfection église Notre Dame de parsac	2313		100 528,00 €	100 528,00 €
Achat et fixation paratonnerre	2135		15 000,24 €	15 000,24 €
OPERATION 25 - GROUPE SCOLAIRE				
Remplacement des porte-fenêtres de l'école maternelle	2135		22 000,00 €	22 000,00 €
Achat de matériel de Cuisson et de service	2188		10 000,00 €	10 000,00 €
OPERATION 26 - MAIRIE & ANNEXES				
Aménagement plateforme aux services techniques	2135		20 000,00 €	20 000,00 €
Ordinateur (DGS)	2183		2 130,00 €	2 130,00 €
Achat et installation d'un chaudière	2135		16 500,00 €	16 500,00 €
Aménagement salle de réunion Rte des Artigues	2135		50 000,00 €	50 000,00 €
OPERATION 32 - ESPACE DES MURIERS				
Réfection toiture	2313		30 600,00 €	30 600,00 €
Raccordement assainissement	21532	25 000,00 €	0,00 €	25 000,00 €
Raccordement électrique	21534	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €
OPERATION 34 - ESPACE AUSONE				
Tables et chariots (salle Ausone)	2184	4 752,00 €	3 503,04 €	8 255,04 €
OPERATION 36 - MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE				
Maîtrise d'oeuvre	2031		101 280,00 €	101 280,00 €
TOTAUX DEPENSES		84 073,02 €	1 075 601,19 €	1 159 674,21 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Article	RAR	PROPOSITIONS	TOTAL
R-001 Solde d'exécution n-1	001			
R-1068 Excédent de fonctionnement	1068		325 307,36 €	325 307,36 €
R-021 Prélèvement sur fonctionnement	021		577 602,23 €	577 602,23 €
Amortissement SDEEG	28041582		9 370,14 €	9 370,14 €
Cautionnement	165		1 871,00 €	1 871,00 €
FDAEC	1323		16 703,00 €	16 703,00 €
Taxe d'Aménagement	10226		15 000,00 €	15 000,00 €
Fond de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée - FCTVA	10222		50 000,00 €	50 000,00 €
DON (Eglise Notre Dame de Parsac)	10251		33 000,00 €	33 000,00 €
Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux - DETR	1341	15 297,00 €	24 703,00 €	40 000,00 €
Direction Régionale des Affaires Culturelles - DRAC	1321	83 305,85 €	0,00 €	83 305,85 €
Education Nationale	1338		5 264,63 €	5 264,63 €
Archives municipales	1321		2 250,00 €	2 250,00 €
TOTAUX RECETTES		98 602,85 €	1 061 071,36 €	1 159 674,21 €

QUESTIONS ET AVIS DIVERS

 La commune a d'adhéré en 2021 au système d'alerte **INTRAMUROS** : cette application qui est à télécharger sur son téléphone portable, permet aux habitants de la commune de recevoir des informations (coupures d'eau ou d'électricité, menus de la cantine scolaire, manifestations à venir,...) ou d'être des alertes en cas de problème, le tout en temps réel. Grâce à cette initiative et sur les recommandations de nos élus communautaires, la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais vient de prendre à sa charge cette application afin de la mettre en oeuvre, via la mutualisation, dans les 22 communes qui la composent.



Madame le Maire donne la parole aux représentants des commissions communales et syndicats.



Commission Enfance, jeunesse et vie scolaire - Monique BURGAUD :

- Plusieurs jeunes Montagnais ont brillé dans différentes spécialités et ont mis à l'honneur notre commune : 2 judokas médailles d'or et un premier prix dans un concours de taille de la vigne.

- Le 8 avril aura lieu le carnaval à l'école : les enfants sont invités à venir déguisés et la journée se terminera par le tirage d'une loterie proposée par Kid'école.

- Le Conseil des Jeunes de Montagne a fait le 1er mars un voyage à Paris. Au programme : la visite du Sénat sur l'invitation de Mme Nathalie DELATTRE, Sénatrice, le matin et la tour Eiffel l'après-midi.

- Le 26 mars, le Conseil des jeunes a tenu un bar éphémère lors du marché hebdomadaire pour recueillir des dons au profit des enfants Ukrainiens. Cette action a rapporté 860.00 € qui seront remis prochainement à la Croix Rouge Française, antenne de Libourne.



Commission Voirie et matériel communal - Didier BOUDOT :

- Un appel d'offre va être lancé pour les travaux de voirie. Prochainement seront décidées les routes retenues pour leur réfection.

- Début avril sera installé à titre expérimental, sur la moitié de la pelouse du terrain de football, un robot tondeuse. Si cet essai se révèle concluant, un second robot sera acheté.



Commission Sports et vie associative - Jean-Marie GOMBEAU :

- Les associations commencent à retrouver un rythme normal d'activité.

- Football : les nouveaux buts rabattables ont été installés sur le stade.
- Pétanque : suite à la demande de l'association, le terrain stabilisé leur sera réservé et les jeunes pourront utiliser le terrain derrière la résidence des moulins où seront fixés les anciens buts du stade.
- Tennis : les courts présentent des imperfections. La Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais, maître d'oeuvre, a prévu des travaux pour réparer ces désordres. A noter que le club de tennis a 161 licenciés en 2022.



Bâtiments et sécurité des bâtiments - Jean-Marie GOMBEAU :

- Église Notre Dame de Parsac : les travaux sont terminés et l'inauguration officielle est prévue le 10 juin.

- Maison de Santé Pluridisciplinaire : l'architecte retenu, après appel d'offre, est Monsieur Albin ARNAUD du cabinet BYAA ARCHITECTES de Libourne. Un rendez-vous est prévu prochainement avec l'Architecte des Bâtiments de France pour lui présenter l'avant-projet de la maison médicale. Une seconde rencontre est également programmée courant mai avec les professionnels de santé pour leur soumettre les plans d'aménagement du bâtiment.
- Mairie : la chaudière au fioul de la mairie est en cours de remplacement par une nouvelle au gaz de ville.
- École : suite à la pénurie de matériaux, le remplacement des huisseries de la maternelle a été repoussé en fin d'été .
- Salle de réunion : la mairie est dans l'attente des devis pour la réalisation de cette salle qui se trouvera sur le site des ateliers municipaux.



Communication, culture et tourisme - Catherine HENRY et Monique BURGAUD :

De nombreuses manifestations sont prévues :

- 30 avril : soirée disco par le Comité des fêtes
- 8 mai : marché des créateurs à l'espace Ausone organisé par l'association Lavoirs et fontaines
- 14 mai : concert au château Tour du Pas Saint Georges avec le groupe ORPHÉO, proposé par la municipalité et l'association Les 3 Romanes : jolies voix et instruments anciens au service d'une soirée originale à la gloire de Bacchus. Les bénéfices iront aux enfants Ukrainiens.
- 10 juin : la Municipalité va inaugurer officiellement la fin des travaux de Notre Dame de Parsac : les Trois Romanes et la Paroisse y seront associées.
- 17 juin : fête de la musique par le Comité des fêtes
- 23 et 24 juillet : soirée moules-frites et le lendemain voitures anciennes par le Comité des fêtes. Un feu d'artifice sera tiré du stade le 24, offert par la municipalité.
- Du 2 au 6 août : festival des Estivales de Montagne. La dernière soirée aura lieu aux Moulins de Calon, soirée musicale Brésilienne clôturée par un feu d'artifice offert par la municipalité.
- Du 22 au 24 septembre : 7ème édition du Lady Tour Prestige.
- 15 octobre : journée « Le livre en errance » proposée par l'association Rouge de rouge.
- A noter qu'une cabane à livres va être installée près du lavoir de Guitard. Nathalie MOULINIER est en train de la décorer...



Solidarité et gestion de crises - Monique BURGAUD :

- Le bus France Service a reçu, en 9 mois, 536 personnes dont environ 200 au cours des seuls mois de janvier et février derniers.

- Des familles Ukrainiennes sont arrivées et sont hébergées sur la commune par des familles bénévoles.



Environnement et développement durable - Jean-Marie GOMBEAU :

Le budget du SMICVAL pour 2022 est de 37 000 000 € en Fonctionnement et de 6 000 000 € en Investissement.



De nombreux **dépôts sauvages** souillent le territoire de notre commune. Madame le Maire et M. Jean-Marie BIDOU, Président de l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Montagne, invitent les propriétaires des parcelles concernées à déposer plainte à chaque fois qu'un dépôt est constaté. Essayons de garder notre commune et notre nature « PROPRES » !



Un **nouvel artisan** sur la commune : Marc DUPRAT, plombier. Dépannages, rénovation et création de salles de bain, chauffage. Contacts :

md.plomberie33@gmail.com

06 75 86 59 54

@md.plomberie



ASSOCIATION LAVOIRS et FONTAINES
DIMANCHE 8 MAI 2022
MONTAGNE

ENSEMBLE
BAROQUE

Orfeo
DIRECTION
FRANÇOISE
RICHARD

MONTAGNE

LA GLOIRE DE BACCHUS

Concert en costumes d'époque - Voix et instruments anciens

samedi 14 mai - 20h

Château Tour du Pas Saint Georges - Montagne

Prix entrée 15 €

Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans

Concert organisé par la municipalité et l'association Les Trois Romanes

LE BÉNÉFICE IRA AUX ENFANTS D'UKRAINE

